

Les actionnaires sont convoqués en
Assemblée générale extraordinaire le lundi 24 novembre 2025 à 10h00
à la rue de Lausanne 1, Vevey

INTRODUCTION

Le Conseil d'administration informe les actionnaires de la SICAV de sa décision de changer le siège social de la SICAV. Conformément à l'article 22 alinéa 3 des Statuts, le Conseil d'administration a désigné Me Alexis de Selliers, notaire à Lausanne comme représentant indépendant pour cette assemblée générale extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

1. Modification des Statuts

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver la modification des Statuts en vue du changement du siège social de la SICAV, sous réserve de l'approbation de la FINMA :

Art. 1 Raison sociale, siège, durée

Il est formé sous la raison sociale Comunus SICAV une « société d'investissement à capital variable » (SICAV) autogérée au sens des art. 36 et 58ss de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (« LPCC »), dont le siège est à Montreux Vevey (la « SICAV »). (...)

2. Modification du Règlement de Placement

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver la modification du Règlement de Placement en vue du changement du siège social de la SICAV, sous réserve de l'approbation de la FINMA :

I, § 1, art. 2 Raison sociale et siège de la société et de la banque dépositaire

Le siège de la SICAV immobilière est à Montreux Vevey.

3. Election du représentant indépendant pour les prochaines assemblées générales

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'élire Me Alexis de Selliers comme représentant indépendant pour les prochaines assemblées générales. Conformément à l'article 689c du Code des obligations, la durée de ses pouvoirs s'eteindra à la fin de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice courant sous réserve de réélection à cette occasion.

Participation et Représentation

Les titulaires d'actions au porteur annoncent leur participation au plus tard le jeudi 20 novembre 2025 avant 16h00, auprès de Comunus SICAV par e-mail à l'adresse info@comunus.ch, moyennant la remise des documents suivants :

- une pièce confirmant la détention des actions auprès d'un établissement bancaire et le blocage des actions jusqu'à la date de l'assemblée générale selon le modèle annexé.

Les actionnaires ou les représentants tiers désignés dans l'attestation bancaire recevront, à l'entrée de la salle, leur carte d'admission pour l'assemblée générale. Prière de vous présenter au moins 15 minutes à l'avance avec une pièce d'identité valable.

Les actionnaires souhaitant se faire représenter par le représentant indépendant en font la demande en remettant l'attestation de la banque selon les modalités ci-dessus. Ils recevront une carte de participation ainsi qu'un formulaire d'instructions de vote et une procuration en faveur du représentant indépendant. Ces documents dûment complétés et signés, doivent être envoyés par courrier postal au représentant indépendant Me Alexis de Selliers - Avenue du Théâtre 7 - 1005 Lausanne ou par courrier électronique à Me de Selliers : adeselliers@pbslaw.ch. Le représentant indépendant votera selon les instructions des actionnaires pour autant qu'il ait reçu une carte de participation, une procuration ainsi que des instructions de vote d'ici au 20 novembre 2025 au plus tard. Si le représentant indépendant ne reçoit pas d'instruction de vote, il s'abstiendra de voter.

Les titulaires d'actions nominatives du compartiment Entrepreneurs inscrits au registre des actionnaires, recevront automatiquement la procuration avec instructions de vote.

Le président de l'AG décide de l'admission d'une représentation.

Seuls les dossiers complets seront comptabilisés.

Le prospectus avec règlement de placement et statuts intégrés sont tenus à la disposition des actionnaires à la nouvelle adresse de la SICAV, rue de Lausanne 1, 1800 Vevey. Chaque actionnaire peut demander qu'une copie de ces documents lui soit délivrée.

Clarens, le 4 novembre 2025

Le Conseil d'Administration de Comunus SICAV

Annexe : formulaire d'attestation bancaire pour les actionnaires titulaires d'actions au porteur

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Comunus SICAV

24 novembre 2024

(Formulaire à compléter par la banque dépositaire de l'actionnaire)

1. Confirmation de Dépôt

Nous vous confirmons avoir en dépôt :

_____ actions au porteur Comunus SICAV – compartiment Investisseurs
– Swiss (N° valeur : CH0200600911)

Nous vous confirmons également que les titres resteront bloqués jusqu'à la fin de l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2025.

2. Participation et Représentation

l'actionnaire souhaite participer à l'assemblée générale

Nous vous prions de bien vouloir établir une carte d'admission au nom et à l'adresse suivante :

Nom, Prénom/raison sociale : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

l'actionnaire souhaite se faire représenter par le représentant indépendant

l'actionnaire souhaite se faire représenter par un tiers

Nous vous prions d'établir une carte d'admission au nom du tiers à l'adresse suivante :

Nom, prénom, adresse et e-mail du tiers :

À cet effet, je/nous vous autorise/ons à inclure ce nom dans la liste des personnes présentes à l'Assemblée.

La carte d'admission sera remise sur place le jour de l'assemblée générale.

Lieu et date :

Signature de la Banque :

Procuration octroyée au représentant indépendant avec instructions de vote

À renvoyer au plus tard le jeudi 20 novembre 2025 au représentant indépendant :

Me Alexis de Selliers – Avenue du Théâtre 7 – 1005 Lausanne

ou par courrier électronique à : adeselliers@pbslaw.ch

Le présent document doit être accompagné de la lettre de votre banque.

Si vous ne cochez aucune des deux cases relatives aux différents points à l'ordre du jour, Me de Selliers s'abstiendra de voter.

Point à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de Comunus SICAV du 24 novembre 2025 :

	Propositions du conseil d'administration	OUI	NON	ABSTENTION
1. Approbation de modification des Statuts en lien avec le changement du siège social de la SICAV.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Approbation de modification des Règlement de placement en lien avec le changement du siège social de la SICAV.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Election de Me Alexis de Selliers comme représentant indépendant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Nom et prénom de l'actionnaire :

Lieu : _____ Date : _____ Signature : _____